DHG EN LYCÉE PROFESSIONNEL
HEURES COMPLÉMENTAIRES - BAC PRO

JANVIER 2024

Un nouvel arrêté définit la nouvelle grille horaire en Bac Pro, et modifie les modalités de calcul des heures complémentaires en seconde et en première.

Combien d'heures hebdomadaires pour les élèves ?

La réforme de 2024, modifie le nombre d'heures de cours hebdomadaire, et le nombre de semaines de cours :

- En seconde : 29 heures de cours sur 30 semaines
- En première : 28.5 heures de cours sur 28 semaines
- En terminale : 31 heures de cours sur 22 semaines

Les heures complémentaires

- Pour la co-intervention, la dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève. Pour 1 heure de co-intervention pour les élèves, 2 heures sont attribuées dans la DHG.
- Un volume d'heures complémentaires est attribué en fonction du nombre d'élèves par division. Ce volume est globalisé dans la DHG. Il est calculé selon les règles suivantes :

En seconde et en première

- **Pour les spécialités du secteur de la production :**
  - Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 15 élèves, le volume complémentaire est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par **16**.
  - Pour les divisions dont les effectifs sont inférieurs ou égaux à 15 **et regroupés pour certains enseignements avec des divisions de spécialités différentes**, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre d'élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par **8**.
  - Les autres divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 ne donnent droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

- **Pour les spécialités du secteur des services :**
  - Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par **16**.
  - Pour les divisions dont les effectifs sont inférieurs ou égaux à 18 **et regroupés pour certains enseignements avec des divisions de spécialités différentes,** le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre d'élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par **8**.
  - Les autres divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 ne donnent droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

Ne pas jeter sur la voie publique
Fédération des Sgen-CFDT – contact@sgen.cfdt.fr

DHG EN LYCÉE PROFESSIONNEL
HEURES COMPLÉMENTAIRES - BAC PRO

JANVIER 2024

En terminale (pas de modification)

- **Pour les spécialités du secteur de la production :**
  - Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 15 élèves, le volume complémentaire est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par **13,5**.
  - Pour les divisions dont les effectifs sont inférieurs ou égaux à 15 **et regroupés pour certains enseignements avec des divisions de spécialités différentes**, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre d'élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par **6,75**.
  - Les autres divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 ne donnent droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

- **Pour les spécialités du secteur des services :**
  - Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par **13,5**.
  - Pour les divisions dont les effectifs sont inférieurs ou égaux à 18 **et regroupés pour certains enseignements avec des divisions de spécialités différentes,** le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre d'élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par **6,75**.
  - Les autres divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 ne donnent droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

Questions fréquentes

"Est-ce que les heures complémentaires servent à dédoubler l'enseignement professionnel ?"

NON *! Les heures complémentaires peuvent servir pour créer des groupes à effectif réduit (pas forcément des demi-groupes) dans toutes les disciplines*

"Est-ce que les heures complémentaires servent pour les CAP ?"

NON *! En CAP, des seuils de dédoublement existent pour toutes les disciplines. Les heures complémentaires de la DHG doivent être utilisées pour les Bac Pro.*

"Est-ce que les heures complémentaires sont des H.S.E. ?"

NON *! Les heures complémentaires sont intégrées dans la DHG, et doivent figurer dans les services des collègues.*

Ne pas jeter sur la voie publique
Fédération des Sgen-CFDT – contact@sgen.cfdt.fr